

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE, LES FONDEMENTS DU TRAVAIL SOCIAL



LA REVUE FRANÇAISE DE SERVICE SOCIAL

300 ■ 2026-1

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE, LES FONDEMENTS DU TRAVAIL SOCIAL

À l'heure actuelle, où les travailleurs sociaux sont confrontés à la crise économique, à l'exclusion, à une multitude de dispositifs répartis de façon inégale sur le territoire, à la segmentation de leur mission ainsi qu'à la complexification de l'action sociale avec l'émergence de nouveaux acteurs, l'éthique et la déontologie constituent des fondements essentiels du travail social.

La déontologie, qui représente un ensemble de règles et de devoirs régissant une profession, fait l'objet d'un code rédigé par l'ANAS, dont la troisième et dernière version date du 28 novembre 1994 ; celui-ci ayant évolué au gré des transformations de la société. C'est un outil sur lequel les assistants de service social peuvent s'appuyer dans le cadre de leurs pratiques professionnelles, ou parfois qu'ils peuvent opposer à des partenaires, des cadres...

L'éthique, questionnement permanent sur la pratique, s'éprouve dans l'acte professionnel et donne un sens à celui-ci. Ce fondement fait apparaître des questionnements tels que la manière d'accompagner le public dans un contexte « contraint » tout en s'appuyant sur ces principes.

Dans ce trois centième numéro de *La Revue française de service social*, nous aborderons les notions d'éthique et de déontologie d'un point de vue conceptuel et philosophique. Dans un premier temps, nous évoquerons la déontologie comme repère historique. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à l'analyse des pratiques à travers la parole des professionnels de terrain, sous le prisme de l'éthique et de la déontologie. Pour conclure, plusieurs enjeux actuels du travail social seront interrogés au regard des différentes dimensions de l'éthique.

15 €

ISBN 978-2-491063-37-5



SOMMAIRE

DOSSIER

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE, LES FONDEMENTS DU TRAVAIL SOCIAL

Éditorial..... 9

Gaëlle Boul et Joëlle Delacôte

PREMIÈRE PARTIE LA DÉONTOLOGIE, DES VALEURS HISTORIQUES

La commission déontologie
de l'ANAS en 2025 12

*Les membres de la commission
déontologie de l'ANAS*

Le code de déontologie
des assistants de service social :
allégorie d'un métier
en mouvement..... 17

Alix Dulong

Que la déontologie soit avec toi 22

Vincent Faivre

DEUXIÈME PARTIE QUAND L'ÉTHIQUE INTERROGE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

L'éthique au cœur du travail social 30

Célia Cappaï

Recourir à l'éthique dans le travail
social : une évidence !..... 35

Julien Grisoni

Le comité éthique
auprès des travailleurs sociaux
de la ville d'Annecy : prendre soin
des métiers du *care*,
un enjeu éthique..... 39

Claudie Dussort

L'éthique en tension :
interroger les pratiques
contemporaines des assistants
de service social..... 50

Vincent-Sosthène Fouda

Le travail social : une éthique
de l'incommensurable..... 58

Philippe Merlier

Accompagner avec éthique ?
Privilèges, justice sociale
et dilemmes déontologiques
dans le travail social..... 65

Yara Doumit Naufal

Pour une éthique de la parole
partagée :
des managers parlent
aux travailleurs sociaux..... 77

Clément Bosqué et Leslie Chauvey

Protéger les enfants, soutenir
les familles : des choix éthiques
et déontologiques 85

Brigitte Portal

TROISIÈME PARTIE ÉTHIQUE ET RÉFLEXIONS

**L'engagement comme boussole
éthique : pratiques et postures
de l'assistant de service social
face aux mutations
du travail social.....**94

Marin Maqour

À l'école en classe éthique 101

Gilles Garcia

**Éthique et altérité en travail social :
dilemmes et résistance..... 106**

Stéphanie Governale

**L'éthique « synapse réciproque »
entre le bénévolat
et le travail social..... 114**

Marie-Geneviève Mounier

**Des principes et des valeurs
bousculés par des contraintes
professionnelles..... 122**

Didier Bertrand

COMMUNICATION

**Quand l'abandon devient un cri :
réflexions d'un travailleur social
sur la détresse parentale
au Québec 132**

Vincent-Sosthène Fouda

VIE DE L'ANAS

Nous avons reçu 140

Nous y étions 142

Derniers numéros parus..... 149

ÉDITORIAL

Gaëlle Boul et Joëlle Delacôte

La Revue française de service social a toujours été un espace de réflexion au service des travailleurs sociaux et plus particulièrement des assistants de service social. C'est pour cette raison que, pour ce trois centième numéro, il nous a semblé important de réfléchir autour de ces thématiques essentielles : éthique et déontologie, fondements du travail social.

La déontologie – du grec *deon*, le devoir, et de *logos*, le discours et la raison – est un ensemble de règles et de devoirs régissant une profession. L'éthique, quant à elle – du grec *ethos* qui signifie « mœurs », « habitudes » –, est considérée comme une science de la morale.

Suite à la création de l'ANAS, un premier code de déontologie a été rédigé en 1949, adopté en 1950, suivi de deux autres codes de déontologie en 1981, puis le dernier en date du 28 novembre 1994.

Trois codes se sont succédé en vue de s'adapter aux évolutions de la société, du travail social et des termes employés pour définir les personnes accompagnées, nommées « usagers » dans le code de déontologie de 1994.

Si, aujourd'hui, le code de déontologie s'appuie sur cinq titres, dont les devoirs envers les usagers, envers les employeurs et envers la profession, comment son application se traduit-elle sur le terrain ? Les professionnels peuvent-ils s'appuyer sur la déontologie quand ils sont confrontés à des injonctions paradoxales de la part de leurs employeurs ?

L'éthique, quant à elle, peut recouvrir trois dimensions : l'éthique de conviction, l'éthique de responsabilité et l'éthique de discussion. À l'heure actuelle, où les travailleurs sociaux sont confrontés à la crise économique, à l'exclusion, à une multitude de dispositifs répartis de façon inégale sur le territoire, à la segmentation de leurs missions, quelle est la place de l'éthique dans leur pratique ?

« Les métiers des travailleurs sociaux fondés sur la relation humaine ont la spécificité d'allier une pratique professionnelle (aide à autrui) à une certaine conception de l'Homme (respect de l'individu et confiance en ses capacités d'évaluation et d'amélioration). » La complexification de l'action sociale avec l'émergence de nouveaux acteurs fait alors apparaître des questionnements tels que la manière d'accompagner le public tout en s'appuyant sur des principes éthiques.

Des préoccupations éthiques peuvent apparaître dans différentes professions comme celles issues du champ médical/du soin, du droit, mais dans le travail social, quelle place est donnée aux réflexions éthiques dans des situations complexes quand les travailleurs sociaux surchargés à cause de l'organisation institutionnelle n'ont parfois plus le temps de réfléchir ?

D'autres questions peuvent se poser :

- comment les étudiants préparant le diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS) sont-ils formés à ces notions d'éthique et de déontologie ?
- comment travailler en équipe pluridisciplinaire afin de répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées quand des conflits éthiques se posent ?
- en quoi la transformation de la société ou les nouvelles formes de management peuvent-elles avoir une incidence sur les questionnements éthiques ?

Dans ce numéro, nous aborderons les notions d'éthique et de déontologie d'un point de vue conceptuel et philosophique. Nous essaierons de répondre aux différentes questions posées en amont. Dans un premier temps, nous évoquerons la déontologie comme repère historique. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à l'analyse des pratiques à travers la parole des professionnels de terrain. Pour conclure, différents enjeux actuels du travail social seront interrogés sous le prisme des différentes dimensions de l'éthique.

L'ÉTHIQUE AU CŒUR DU TRAVAIL SOCIAL

Célia Cappai

RÉSUMÉ : L'éthique, par sa dimension collective et réflexive, se distingue de la morale et de la déontologie. Dans le travail social, elle s'est progressivement imposée comme un repère indispensable, en complément du code de déontologie de l'Association nationale des assistants de service social (ANAS), notamment depuis la crise sanitaire qui a révélé la nécessité de lieux de réflexion sur le sens de l'accompagnement.

Cet article retrace les fondements philosophiques et historiques de l'éthique, en s'appuyant sur le parallèle avec le champ médical, et souligne les enjeux actuels du travail social, où la bientraitance s'affirme comme une exigence éthique au quotidien.

MOTS-CLÉS : accompagnement, bientraitance, collectif, complémentarité, complexité, déontologie, éthique, morale, philosophie, pluridisciplinarité, réflexion, sens.

Les métiers du travail social, fondés sur la relation humaine, associent une pratique professionnelle qu'est l'accompagnement à une conception exigeante de l'être humain : respect de l'individu, confiance en ses capacités d'évolution, reconnaissance de sa dignité. Toutefois, dans le contexte actuel (crise économique, exclusion, multiplicité et inégalité des dispositifs, segmentation des missions), les professionnels du travail social se heurtent à une complexité croissante. Ils doivent répondre à des demandes pressantes, parfois contradictoires, sans toujours disposer du temps ou des espaces nécessaires à la réflexion.

C'est dans ce contexte que l'éthique et la déontologie trouvent toute leur actualité.

La déontologie, ensemble de règles et de devoirs propres à une profession, offre un cadre commun et sécurise le parcours des personnes accompagnées entre leurs différents interlocuteurs.

L'éthique, quant à elle, ouvre un espace de questionnement collectif.

L'une et l'autre se complètent, mais ne se confondent pas.

DE LA MORALE À L'ÉTHIQUE : UN CHEMIN FONDATEUR

La morale désigne un ensemble de règles partagées dans une société pour distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste. Elle trace une frontière claire : le bien d'un côté, le mal de l'autre. Cette approche repose historiquement sur une conception verticale héritée de la philosophie antique : le philosophe, maître-penseur, était détenteur du savoir et fixait la norme à suivre pour la collectivité. Les citoyens, sans éducation philosophique, devaient s'y conformer sans débat.

Dans cette perspective, l'éthique se confondait avec une morale imposée « d'en haut », laissant peu de place à la confrontation des points de vue.

L'allégorie de la caverne de Platon illustre la tension entre la morale et l'éthique : les hommes, prisonniers des ombres, croient détenir la vérité jusqu'à ce qu'un seul, éclairé, revienne leur indiquer la voie. Puis l'expérience démontre que personne ne détient seul la vérité : seule la confrontation des points de vue permet d'approcher une réalité plus juste. Ce récit fondateur nous enseigne que la vérité ne peut se réduire à une prescription imposée (y compris celle de la personne accompagnée ou du professionnel en travail social), mais qu'elle se construit par la confrontation et la mise en commun de tous les regards. C'est là que se dessine le passage de la morale vers l'éthique : d'un ordre imposé à une réflexion collective et partagée, ouvrant la voie à une recherche inaltérable de ce qu'il serait « bon » de faire. En ce sens, l'éthique ne pourrait que refuser le clivage binaire. Elle n'impose pas une norme mais propose une démarche collective de réflexion sur ce qu'il conviendrait de faire dans une situation donnée.

DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE : DEUX REPÈRES DISTINCTS ET COMPLÉMENTAIRES

La déontologie renvoie à des obligations spécifiques à une profession. Les médecins prêtent le serment d'Hippocrate ; les assistants de service social disposent d'un code de déontologie à portée incitative, adopté en 1950, révisé en 1981 puis en 1994. En quoi cette déontologie serait-elle similaire ou différente de l'éthique ?

Dans la société contemporaine, les grandes questions bioéthiques ont montré que l'éthique pouvait faire évoluer la morale collective et influencer le droit, et qu'en tous points, elle était complémentaire de ces derniers et de la déontologie. En voici deux illustrations :

- la situation rencontrée par M. Vincent Humbert, jeune tétraplégique qui a demandé le droit de mourir (2000-2003), a incité la société à se questionner sur l'accompagnement de la fin de vie et a conduit à la loi Leonetti (2005) ;
- dans le même esprit, la naissance en 1982 d'Amandine, premier bébé né par le recours à la fécondation *in vitro* en France, a suscité un débat sociétal et médiatique d'une ampleur inédite. Cette avancée scientifique, porteuse d'espoir pour des milliers de couples, a aussi soulevé des inquiétudes majeures : « Jusqu'où est-il acceptable de laisser la science intervenir dans le processus de la vie ? »

Loin de créer un consensus, la controverse a profondément divisé la communauté médicale : certains y voyaient une atteinte à la nature humaine, d'autres une promesse de progrès. Dans ce dilemme éthique, la déontologie médicale, centrée sur le respect de la vie et formulée dans le serment d'Hippocrate, ne permettait pas d'apporter une réponse claire.

C'est précisément cette impossibilité de trancher par la seule référence déontologique qui a incité le corps médical à ouvrir l'espace de réflexion

éthique, par essence, pluridisciplinaire. Ainsi, en 1983, la France institue le Comité consultatif national d'éthique (CCNE). L'éthique est donc venue s'immiscer dans le champ professionnel comme un outil complémentaire à la déontologie, permettant de dépasser la simple règle pour interroger collectivement le sens et les limites des pratiques. L'éthique ne donne pas de réponses figées, mais ouvre des débats collectifs qui font évoluer les pratiques normatives.

Cette expérience dans le champ médical montre ce que le travail social expérimente à son tour : la déontologie trace un cadre là où l'éthique permet de penser collectivement les dilemmes contemporains.

L'ÉTHIQUE DANS LE TRAVAIL SOCIAL : HÉRITAGES ET SPÉCIFICITÉS

Le travail social est né d'une approche morale, spirituelle, voire religieuse (visiteuses de pauvres, œuvres caritatives). Après 1945, la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) a renforcé l'idée que la dignité et les droits fondamentaux devaient guider l'action.

En France, le premier code de déontologie marque la professionnalisation des assistants sociaux. Toutefois, dès les années 2000, un malaise se fait sentir : perte de sens, surcharge, éloignement des finalités. La création de la Commission éthique et déontologie du travail social (CEDTS) en 2006, intégrée au Haut Conseil du travail social (HCTS) en 2016, a cherché à répondre à ce besoin.

À l'origine, c'est le Conseil supérieur du travail social (CSTS) qui, de plus en plus interpellé par des situations soulevant des interrogations éthiques ou déontologiques, a proposé la mise en place d'une instance nationale. La complexification de l'action sociale, l'émergence de nouveaux acteurs, l'importance croissante du droit et des outils de collecte d'informations rendaient indispensable un espace d'interrogation partagé. Officialisée en 2005 et lancée en 2006, la CEDTS se voit confier plusieurs missions :

- analyser les questions relatives à l'éthique des pratiques sociales ;
- rendre des avis et des recommandations ;
- émettre des observations sur des projets de textes législatifs ;
- favoriser la structuration et la mutualisation des initiatives locales en matière d'éthique et de déontologie.

Dès sa création, elle réunit des personnalités qualifiées des champs social, juridique et académique, incarnant une volonté de croiser les savoirs.

Depuis presque vingt ans, la CEDTS veille à ne pas constituer une instance de recours, ni un organe de contrôle. Elle est pensée comme un espace de débat, de doute et de confrontation des points de vue, où peuvent émerger des références communes à l'ensemble des professionnels du travail social. Ce rôle fondateur explique pourquoi elle peut être un repère pour inscrire la réflexion éthique dans les pratiques professionnelles.

L'ACCÉLÉRATION DES QUESTIONNEMENTS DEPUIS LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire de 2020 a profondément bouleversé les pratiques professionnelles dans le travail social. Le confinement a accentué les fractures, isolé des publics vulnérables et entraîné la suspension de certaines interventions sociales. Les professionnels du travail social se sont alors retrouvés face à des dilemmes inédits : fallait-il maintenir le lien coûte que coûte, au risque d'exposer les personnes, ou réduire les accompagnements pour protéger leur santé ? Peut-on accompagner « en distanciel » ?... Cette situation a soulevé une interrogation fondamentale, jamais posée auparavant : « Le travail social est-il indispensable à la société ? »

Ainsi, à travers le questionnement du sens de l'action en travail social, cette période a révélé la nécessité d'une réflexion éthique collective. Les repères habituels ne suffisaient plus, et les injonctions, souvent paradoxales, mettaient les équipes à l'épreuve. L'éthique est alors apparue comme un outil indispensable pour soutenir la bientraitance et éviter que la seule logique organisationnelle ne prédomine. Cette expérience collective a d'ailleurs accéléré la prise de conscience des professionnels du travail social : elle a mis en lumière l'importance de l'éthique, montré les espaces dans lesquels les dilemmes viennent se nicher, et illustré en quoi une réflexion éthique peut accompagner et enrichir la pratique quotidienne.

Depuis, l'intégration de l'éthique dans les formations en travail social s'est renforcée. Le référentiel national d'évaluation en a fait un critère d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Cet impératif ne doit pas laisser penser que promouvoir l'éthique consiste à édicter de nouvelles règles ; promouvoir l'éthique, c'est créer de nouveaux espaces de dialogue.

Au fil des années, l'urgence de cette nécessité s'est accélérée, trouvant son écho dans la crise d'attractivité, les conditions de travail dégradées, le besoin de reconnaissance des professionnels du travail social : sans réflexion éthique, les professionnels risquent de perdre durablement le sens de leurs missions. Ces espaces de réflexion permettent de remettre en exergue les principes fondamentaux de l'action en travail social – respect des droits, dignité, non-discrimination, secret professionnel – et de faire émerger, dans une réflexion commune, de nouvelles perspectives de sens pour l'action, notamment dans des contextes contraints. Alors, la bientraitance peut s'y déployer comme un horizon : écouter, donner la parole, créer un climat de confiance mutuelle pour accompagner.

En pratique

La méthode des prismes, adaptation de la méthode « PAT-miroir » inventée par Gilles Le Cardinal et son équipe de recherche, utilisée depuis de nombreuses années par l'espace de réflexion éthique régional (ERER) des Hauts-de-France, offre une approche concrète et accessible pour structurer la réflexion éthique. En permettant à chacun de se mettre successivement à la place des différents acteurs impliqués, d'exprimer ses observations, d'identifier bénéfices, risques et dérives, puis de coconstruire des préconisations, elle favorise une participation active et respectueuse. La visualisation du processus réflexif permet de transformer l'addition de points de vue divers en un dialogue constructif, stimulant la créativité et l'engagement, tout en restant compréhensible et mobilisable même pour des équipes hétérogènes. Cette méthodologie permet de faire de l'éthique un outil concret pour guider les décisions et renforcer le sens de l'action dans le quotidien professionnel.

CONCLUSION

La distinction entre morale, déontologie et éthique n'est pas qu'une question théorique. Elle structure la pratique quotidienne des professionnels en travail social. La morale trace des règles collectives, la déontologie fixe un cadre professionnel, l'éthique ouvre un espace de réflexion collective et évolutive. Dans un monde en mutation, marqué par de multiples crises, l'éthique apparaît comme un socle vivant, indispensable pour maintenir la finalité première du travail social : accompagner l'Autre dans le respect de sa dignité et de ses droits.